

Les inégalités hommes-femmes se creusent tout au long du parcours professionnel

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2018, l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie une étude sur l'inégalité professionnelle entre hommes et femmes dans la région. Plus souvent inactives ou à temps partiel et avec un revenu médian qui reste inférieur à celui des hommes, les femmes n'accèdent pas encore à l'égalité, même si les écarts se réduisent.

Les femmes sont plus souvent inactives ou à temps partiel

Dans la région, 43 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps complet contre 65 % des hommes, et 20 % sont inactives contre 13 % des hommes. L'arrivée des enfants influe surtout sur la situation professionnelle des femmes.

Le taux d'activité des femmes progresse avec leur niveau de diplôme

La proportion de femmes travaillant à temps complet augmente avec le niveau du diplôme. Le même phénomène s'observe pour les hommes, mais à un degré moindre.

Les femmes souvent déclassées et moins rémunérées

Depuis 1980, les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants et aujourd'hui les femmes de moins de 45 ans sont plus diplômées que les hommes. Cependant, dans la région, 29 % des femmes sont déclassées (elles occupent un poste de qualification inférieure à celle de leur diplôme) contre 23 % des hommes. L'écart est encore plus fort pour les diplômées de second cycle de l'enseignement supérieur (52 % de femmes déclassées contre 32 % pour les hommes). L'emploi féminin est par ailleurs fortement concentré dans un nombre réduit de professions, souvent peu rémunératrices.

Des inégalités de revenus plus fortes dans la région

En matière de revenus salariaux, la région est plus inégalitaire que la moyenne nationale (19 % d'écart entre le revenu médian des hommes et celui des femmes, soit 2 points de plus qu'en France). Si un tiers de l'écart de salaires s'explique par une répartition hommes / femmes différente selon les secteurs d'activité, l'écart restant relève d'éléments difficilement mesurables comme la moindre valorisation de l'expérience professionnelle des femmes. Les inégalités de revenus croissent avec l'âge et sont plus importantes dans les catégories socioprofessionnelles les plus masculinisées (22 % d'écart chez les cadres contre 10 % chez les employés) ainsi que dans les familles professionnelles les plus rémunératrices (professions libérales, chefs d'entreprises...)

Une situation plus favorable à l'ouest de la région

Le Cantal est le département le plus égalitaire pour le taux d'emploi et les écarts de salaires. Le taux d'emploi des femmes y a le plus progressé, et elles y sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes. La Haute-Loire, l'Allier et le Puy-de-Dôme sont dans une situation plus égalitaire que la moyenne régionale. À l'opposé, le Rhône, la Loire et l'Ain sont marqués par les évolutions les moins favorables du taux d'emploi des femmes. En Isère, Savoie et Haute-Savoie les écarts de salaires sont élevés. En Ardèche et surtout dans la Drôme, les écarts de taux d'emploi et de salaires sont élevés.

Cette publication sera accessible sur www.insee.fr

Contacts presse : **Nathalie Camus** – 04.78.63.26.96 – nathalie-r.camus@insee.fr